

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat |
| <b>Herausgeber:</b> | Société de communication de l'habitat social  |
| <b>Band:</b>        | 43 (1970)   |
| <b>Heft:</b>        | 2   |
| <b>Artikel:</b>     | Un Suisse venu d'Ulm enseigne aux Français la manière de vivre en société                     |
| <b>Autor:</b>       | Valogne, Catherine  |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-126826">https://doi.org/10.5169/seals-126826</a>       |

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Un Suisse venu d'Ulm enseigne aux Français la manière de vivre en société

par Catherine Valogne

34

Le 2 décembre s'est ouvert, sans tambour ni trompette, à Paris, rue Erasme, un Institut de l'environnement, dont Claude Schnaidt, un Suisse de 38 ans, précédemment vice-recteur à l'Ecole d'Ulm, a été chargé de coordonner les activités diverses. Le collège des enseignants chercheurs de cet institut groupe un urbaniste: Jacques Allegret; un designer: Claude Braunstein; un spécialiste en communication visuelle: Manfred Eisenbeis; un psychologue: Christian Gaillard - qui est Suisse; un géographe: Antoine Haumont; un ingénieur des Mines: Robert Spizzichino; un créateur de centre d'art et recherches: René Salanon.

## Qu'est-ce que l'environnement?

Je suis allée le demander à Claude Schnaidt et ses collègues. Ce mot, que l'on sert à toutes les sauces, me semblait ambigu.

Claude Schnaidt est passablement rieur dans son bureau où tout est blanc: murs, table, armoire et même gadgets et où il ne maîtrise pas complètement les boutons: «Nous ne connaissons pas encore bien nos joujoux!»

L'environnement de l'homme comprend un ensemble d'éléments: des êtres vivants, des objets, des phénomènes naturels et sociaux. En paraphrasant Auguste Perret, on pourrait être tenté d'affirmer que mobile ou immobile, tout ce qui occupe l'espace appartient au domaine de l'environnement. A quoi il faut encore ajouter les relations, les comportements, les conflits résultant de la composition de l'ensemble.

## Il y a environnement et environnement

- Votre institut serait donc, si l'on s'en tient à cette déclaration, encyclopédique; une superuniversité?
- Halte! Nous parlerons tout à l'heure de l'Université. Je peux ajouter des précisions à propos de l'environnement. L'Université de Rennes, par exemple, est en train de créer une «Unité des sciences du comportement et de l'environnement». Les thèmes de recherche et le programme

porteront sur l'étude du comportement de l'animal et de l'homme dans leur environnement physico-chimique. Certains établissements américains ou européens glissent dans le domaine de l'environnement, ce qui relevait jusqu'à présent des arts plastiques. Les Américains distinguent «environment control» (contrôle de l'environnement) et «environment design» (aménagement de l'environnement). Le contrôle de l'environnement s'occupe des transformations conscientes du milieu naturel de l'homme dans ses aspects climatiques, géophysiques, écologiques. L'aménagement de l'environnement se rapporte exclusivement au cadre que l'homme se crée.

– *Et vous, quel sera l'environnement sur lequel vous allez travailler?*

– Je crois qu'il s'agit d'abord de déterminer les besoins sociaux les plus urgents concernant le développement régional, l'urbanisme et le logement, le lieu et la place du travail, les services publics, les équipements collectifs, l'information et la communication.

## D'où viennent-ils?

- *J'ai vu que vos cours s'échelonnaient sur deux ans. D'où viennent vos étudiants?*
- Pour un quart, ils sont architectes urbanistes, pour un petit quart designers, décorateurs, architectes d'intérieurs, pour un autre petit quart graphistes et spécialistes audiovisuels, enfin il y a, parmi nos quatre-vingts élèves, des sociologues, psychologues, linguistes, géographes, biochimistes.

– *Vos étudiants sont donc déjà relativement âgés, les études d'architecture étant particulièrement longues!*

– Elles se raccourcissent. On peut actuellement être architecte à 25 ans. Mais, revenons au problème de l'université, il est aberrant qu'un architecte ne soit pas assimilé à un universitaire. Cela tient à ce que les études d'architecture se sont développées en dehors du monde universitaire, ce qui explique le retard pris par l'architecture.

– *L'université elle-même est en retard...*

– Relativement en retard seulement. Notre problème actuel, à l'Institut, tient au fait que les architectes disent: «On va régler tous les problèmes à partir du moment où on sera intégré à l'université, alors que c'est à eux de faire

développer de manière concurrentielle, l'utilisateur étant libre de choisir ce qui lui plaît.

Le «parachutage» de milliers de logements sans âme sera évité, les conditions de vie y trouveront leur compte, et la concurrence amènera l'abaissement des coûts.

«Journée du bâtiment»

# Protection des eaux et liberté de construire

35

Nous avons eu l'occasion récemment d'entendre un exposé du fonctionnaire en chef responsable de l'approvisionnement en eau d'un petit canton. Bon dans certaines régions du canton, suffisant ou mauvais dans d'autres, cet approvisionnement était selon lui catastrophique dans certaines communes. Dans ces dernières, l'amélioration de la situation coûte des millions de francs. Nombre de ces approvisionnements ont été souillés par les eaux usées provenant des constructions éparpillées. Pourtant, poursuivait le fonctionnaire, nos autorités compétentes ne sont pas encore prêtes à en tirer la seule conclusion possible: interdire toute construction ne disposant pas d'une évacuation suffisante des eaux usées. Mais que signifie «une évacuation suffisante des eaux usées»? L'avocat conseil du Gouvernement argovien, le professeur Dubs d'Aarau, récemment nommé juge fédéral, a pris position sur cette question (cf. «Schweizerisches Zentralblatt für Staats- und Gemeindeverwaltung 1969», p. 249 ss.). Il part de l'idée, juste, que – à l'exception de quelques constructions dont l'implantation est dictée

impérativement par leur but – le raccordement à une canalisation représente la forme moderne de l'évacuation des eaux usées. «Même si aujourd'hui on est en mesure de construire des stations d'épuration individuelles de type mécanique-biologique d'effet satisfaisant, une augmentation incontrôlée de ces stations créerait quand même un danger additionnel, car le fonctionnement efficace de toute station d'épuration dépend de son entretien conscientieux. Plus de telles stations sont nombreuses, plus le danger de nouvelles pollutions dues à la maladresse ou à la négligence croît.»

Le professeur Dubs aborde ensuite dans son étude les bases légales de la protection des eaux. Il constate que toute forme d'évacuation des eaux usées nécessite une autorisation des autorités compétentes. Les cantons qui semblent avoir trouvé la meilleure formule en pratique sont ceux qui exigent que toute construction n'appartenant pas à une exploitation agricole soit raccordée à une canalisation reliée à une station d'épuration. «L'évacuation individuelle des eaux usées n'est admissible en tant

---

la preuve qu'ils en sont dignes. Dans les écoles d'architecture règne, en effet, un climat qui n'est pas au niveau des exigences du monde moderne... C'est de la pataphysique, de la métaphysique, de la scolastique moyenâgeuse.

– *Et que pensez-vous, question épineuse, de l'architecture en Suisse?*

– Le problème de l'enseignement tant à Lausanne qu'à Zurich et Genève, est caractérisé par une crise latente, traduite à Zurich par des grèves prolongées d'étudiants, à Lausanne, par une crise larvée, à Genève par une contestation et quelques mesures de réorganisation.

A mon avis, dans dix ans, les meilleures écoles d'architecture du monde seront en Angleterre. A partir d'un grand programme d'équipement scolaire, sans bruit, tranquillement, l'Angleterre est en train de gagner.

– *Mais il n'y a jamais eu de grande architecture en Angleterre!*

– Peut-être, mais il y a le goût de vivre. Personnellement, j'ai plus d'estime pour l'architecture romaine tant décriée que pour l'architecture grecque. Bien sûr, quand cette dernière est réussie, elle est admirable, mais les Romains

ont généralisé, dans tous les pays occupés, une architecture de qualité, une moyenne remarquable.

– *En fait, qu'attendez-vous de vos étudiants?*

– On ne peut plus former de Léonard de Vinci à notre époque.

– *A-t-on jamais pu en former? Il s'est fait seul et cela reste un cas...*

– Je veux dire qu'il n'est pas question de tout savoir, il s'agit d'entraîner les étudiants à une pratique pluridisciplinaire, qu'ils sachent dialoguer entre eux et travailler en équipe. L'architecte aime bien venir juste après Dieu, il lui faut apprendre à sortir de sa tour d'ivoire.

Sur le plan de l'architecture, la crise tient en grande partie, me semble-t-il, au fait qu'il n'y a pas de véritable recherche. Les architectes vivent dans l'illusion que, quelque part, les scientifiques cherchent pour eux, mais c'est une vaine attente. Comment des scientifiques qui ne connaissent rien de nos problèmes pourraient-ils les résoudre?

A l'Institut, nous espérons former des architectes d'un nouveau type, amenés à réfléchir sur la création, à chercher, à coordonner leurs efforts avec d'autres.

«Tribune – Le Matin»